

Désignation de l'entreprise : SAS 88 by S.LEDOGAR an Co.							Néant ☐ *	
		Exercice N					Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens*} \\ \text{services*} \end{array} \right.$	FD		FE		FF		
		FG	588 837	FH		FI	588 837	
		Chiffres d'affaires nets*	FJ	588 837	FK		FL	416 209
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	3 740	
	Autres produits (1) (11)					FQ	418	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	592 995
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS		
	Variation de stock (marchandises) *					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	251 599	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	4 432	
	Salaires et traitements *					FY	141 246	
	Charges sociales (10)					FZ	51 335	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} \text{- dotations aux amortissements*} \\ \text{dont amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2°, al.3)} \\ \text{- dotations aux provisions} \end{array} \right.$	HS		GA	20 670		
					GB			
					GC			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GD	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GE		
	Autres charges (12)					GF	538	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GG	469 820
	1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GH	123 175
	opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GI	(309)
Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GJ			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GK		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GL		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GM	14	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GN		
	Différences positives de change					GO		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GP		
	Total des produits financiers (V)						GQ	14
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GR		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GS	5 244	
	Différences négatives de change					GT		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GU		
Total des charges financières (VI)						GV	5 244	
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GW	(5 229)	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)							(1 996)	
							(2 305)	

Désignation de l'entreprise SAS 88 by S.LEDOGAR an Co.										Néant ☐ *			
										Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA		618	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB	37 079	8 500	
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD	37 079	9 118	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	122	1 862	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF	35 703	4 297	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)									HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	35 824	6 159	
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	1 255	2 959	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	9 491		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	630 088	425 428	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	520 379	424 774	
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)										HN	109 709	654	
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO			
	(2)	Dont	produits de locations immobilières							HY			
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)							IG			
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *							HP			
			- Crédit-bail immobilier							HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								IJ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								IK			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)								HX			
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								RC			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinqui D)								RD			
	(9)	Dont transferts de charges								A1	3 740		
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5								A2			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4			
	(13)	Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6 obligatoires A9											
		dont cotisations facultatives Madelin A7 dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8											
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :									Exercice N			
										Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
CESSION IMMOBILISATIONS										35 703		37 079	
PENALITES, AMENDES										122			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :									Exercice N			
										Charges antérieures		Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

① BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2024

Désignation de l'entreprise : SAS 88 by S.LEDOGAR an Co.		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12						
Adresse de l'entreprise : LOT.SAMPIERO 2		Durée de l'exercice précédent * 12						
Numéro SIRET * 5 2 3 1 2 7 3 3 0 0 0 0 2 6		Néant ☐						
		Exercice N, clos le, 31/12/2023						
		N-1 31/12/2022						
		Brut 1						
		Amortissements, provisions 2						
		Net 3						
		Net 4						
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	8 650	713	713	
		Fonds commercial (1)	AH	AI		190 510	190 510	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO				
		Constructions	AP	AP				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	1 799		520	
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	54 193	170 499	123 635	
		Immobilisations en cours	AV	AW				
		Avances et acomptes	AX	AY				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
		Autres participations	CU	CV		3 000	3 000	
		Créances rattachées à des participations	BB	BC				
		Autres titres immobilisés	BD	BE				
		Prêts	BF	BG				
		Autres immobilisations financières *	BH	BI				
TO TAL (II)		BJ		BK	429 363	64 642	364 721	318 377
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
		En cours de production de biens	BN	BO				
		En cours de production de services	BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
		Marchandises	BT	BU				
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	2 000		2 000	
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	1 295		1 295	36 671
		Autres créances (3)	BZ	CA	45 989		45 989	8 449
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	500		500	500
Disponibilités		CF	CG	31 753		31 753	2 191	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI				1 116	
	TO TAL (III)	CJ		CK	81 537		81 537	48 927
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN						
TO TAL GENERAL (I à VI)		CO		IA	510 900	64 642	446 258	367 304
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP		(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété : *		Immobili- sations :		Stocks :		Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise SAS 88 by S.LEDOGAR an Co.			Néant ☐ *	
			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 10 000)	DA	10 000	10 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	1 000	1 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)	DG	160 598	160 598
	Report à nouveau	DH	(65 280)	(65 934)
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	109 709	654
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	216 028	106 318
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	170 414	204 254
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	21 684	17 524
	Dettes fiscales et sociales	DY	38 132	39 208
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
TOTAL (IV)	EC	230 230	260 986	
Ecarts de conversion passif *	(V)	ED		
TOTAL GENERAL (I à V)	EE	446 258	367 304	
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	139 110	260 986
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		14 016

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

"88" by S.LEDOGAR and CO
Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle au capital de 10.000 euros
Siège social : LOT Sampiero 2 - 20166 PIETROSELLA

523.127.330 RCS AJACCIO

PROCES-VERBAL
DES DECISIONS DE L'ACTIONNAIRE UNIQUE
DU 29 AVRIL 2024

L'an deux mille Vingt Quatre, Le 29 Avril,
A 20 heures,

Monsieur Serge LEDOGAR, Président actionnaire unique de la **Société « 88 by S. LEDOGAR and CO »**, société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 10 000 Euros divisé en 100 actions d'un montant de 100 Euros de nominal chacune,

I - A préalablement expose ce qui suit

Monsieur Serge LEDOGAR, Président de la Société a établi l'inventaire et arrête les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le **31 Décembre 2023** ainsi que le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

Ces documents arrêtés au **31 Décembre 2023** ont été tenus, au siège social à la disposition de l'actionnaire unique.

Les conventions visées à **l'article L. 227-10 du Code de commerce** intervenues au cours de l'exercice écoulé sont relatées dans le rapport de gestion établi par **Monsieur Serge LEDOGAR**, en sa qualité de Président.

II – L'actionnaire unique à pris les décisions suivantes selon l'ordre du jour qui suit:

- **Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2023 et quitus a la Présidence,**
- **Conventions visées a l'article L. 227-10 du Code de commerce,**
- **Affectation du résultat de exercice,**
- **Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités,**

Cette lecture terminée, le Président déclare la discussion ouverte.

PREMIERE DECISION

L'actionnaire unique, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la Présidence sur l'activité de la société et connaissance prise des comptes de l'exercice, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés le **31 Décembre 2023**, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports lesquels font apparaître un bénéfice de **109.709 Euros**.

Cette décision est adoptée par l'actionnaire unique.

DEUXIEME DECISION

L'actionnaire unique, après avoir pris connaissance du rapport spécial du Président sur les conventions relevant de l'**article L 227-10 du Code de commerce** approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

En conséquence, l'actionnaire unique donne au Président quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette décision est adoptée par l'actionnaire unique.

TROISIEME DECISION

L'actionnaire unique approuve la proposition du Président, et décide d'affecter le bénéfice de **109.709 euros** de l'exercice de la manière suivante :

<u>Bénéfice de l'exercice</u>	109.709 EUR
-------------------------------	--------------------

<u>Dotation partielle sur le poste « Report à nouveau »</u>	65.280 EUR
Le poste « Report à nouveau » est ainsi porté à 0 EUR .	

<u>Dotation du solde sur le poste « Autres Réserves »</u>	44.429 EUR
Le poste « Report à nouveau » est ainsi porté à 205.027 EUR .	

Conformément aux dispositions légales, nous vous rappelons l'absence de distributions de dividendes au titre des exercices précédents.

Cette décision est adoptée par l'actionnaire unique.

CINQUIEME RESOLUTION

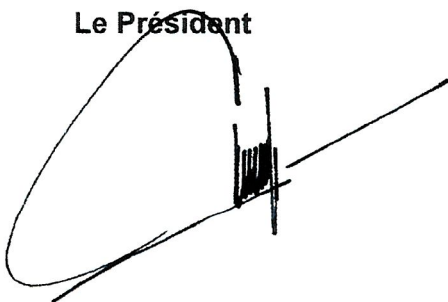
L'actionnaire unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette décision est adoptée par l'actionnaire unique.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et l'actionnaire unique.

Le Président



L'actionnaire unique

